Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

N°2018-74

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND CUBZAGUAIS 33240 SAINT-ANDRÉ DE CUBZAC

Extrait du Registre
Des
Délibérations

L'an deux mille dix huit
Le 30 Mai à 18 heures
Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 23 Mai 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37
NOMBRE DE PRESENTS : 29
NOMBRE DE VOTANTS : 32

Objet : Maison des services au public-Attribution des travaux de construction et d'aménagement

Présents : 29

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virsac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) COUPAUD Catherine (Pugnac) DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac) FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg) JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac) MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pour à BORRELLY Marie Claire, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à ROUX Jean, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à MERCADIER Armand,

Absents excusés : 5

COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) MABILLE Christian (Peujard) MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance : JEANNET Serge

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales;

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération n°2017-105 relative au plan de financement et de demandes de subventions,

Vu la délibération n°2017-171 du 20 décembre 2017 relative à la validation de la phase APD et du plan de financement de l'opération,

Vu la délibération n°2018-08 du 31 janvier 2018 relative au plan de financement de l'opération à la phase APD,

Conformément aux articles L. 2122-21 à L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais ou son représentant dûment habilité, a préparé la consultation et mené la procédure jusqu'à l'analyse des offres ;

Ainsi, un avis d'appel public à la concurrence envoyé le 27/02/2018 est paru dans Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics le même jour sous la référence 18-28205 pour un marché à procédure adaptée.
Les offres ont été reçues jusqu'au 30 mars 2018 à 12 h 30.

Dans un souci de transparence les Vices –Présidents ont été conviés à deux réunions de présentation de l'analyse des offres.
La première en date du 24 avril 2018 a permis de dégager d'autres axes de négociation comme le prévoyait la procédure, l'analyse des offres présentée étant provisoire. Il convenait ensuite de prendre le temps nécessaire pour le choix des variantes à savoir :
Variante 1 : gestion centralisée du bâtiment (LOT 14)
Variante 2 : climatisation local informatique (LOT 14)
Variante 3 : installation photovoltaïque complémentaire (Bepos) (LOT 7 et LOT 15)
Variante 4 : finition stratifiée des blocs portes intérieurs (LOT 9 et LOT 13)
Variante 5 : stores intérieurs complémentaires (façades Nord Est et Nord Ouest) (LOT 8)

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

	ENTREPRISES	MONTANT HT OFFRE APRES REMISE COMMERCIALE ET ECONOMIES TECHNIQUES	VARIANTES RETENUES	TOTAL HT
LOT 1 TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT VOIRIE	COLAS	313 183,47		313 183,47
LOT 2 ECLAIRAGE ELECTRICITE AEP TELEPHONE	ATLANTIQUE RESO	68 470,75		68 470,75
LOT 3 ESPACES VERTS	TARDY	38 083,42		38 083,42
LOT 4 GROS ŒUVRE	ALM ALLAIN	798 868,91		798 868,91
LOT 5 CHARPENTE, OSSATURE BOIS, VETURE	CILC SUD OUEST	412 531,84		412 531,84
LOT 6 ENDUIT SUR ISOLANT	SOREFAB	47 351,72		47 351,72
LOT 7 ETANCHEITE	SMAC	233 000,00	65 054,88	298 054,88
LOT 8 MENUISERIES MIXTES, SERRURERIE	LEGENDRE LUREAU/NIETO	440 000,00	19 320,00	459 320,00
LOT 9 MENUISERIES INTERIEURES	LEGENDRE/LUREAU	205 546,20	9 495,00	215 041,20
LOT 10 OUVRAGES PLAQUES DE PLATRE	GBC	93 290,00		93 290,00
LOT 11 PLAFONDS SUSPENDUS	MA DECORATION	69 623,94		69 623,94
LOT 12 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES ET DURS	MINER	169 356,88		169 356,88
LOT 13 PEINTURE	ATELIER OCEAN	92 000,00	-5 380,00	86 620,00
LOT 14 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	JAMOT	419 053,59	16 039,10	435 092,69
LOT 15 ELECTRICITE	LUMELEC	310 000,00	19 372,01	329 372,01
LOT 16 ASCENSEUR	DP2A	19 100,00		19 100,00
TOTAUX HT		3 729 460,72		3 853 361,71

La seconde commission tenue le 22 mai a permis la présentation des offres finales et du classement définitif.

L'analyse des offres, réalisée par la maitrise d'œuvre a conduit à retenir les opérateurs économiques au tableau présenté ci-dessous avec les variantes décrites :

Pour mémoire l'évaluation du Maître d'œuvre était de 3 701 800€

Sur avis favorable du bureau ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De valider le choix des entreprises et des variantes tel qu'il est proposé dans le classement présenté à chaque lot dans le rapport d'analyse des offres annexé ;

- D'autoriser, Monsieur le Président ou son représentant dûment délégué par arrêté, à signer tout acte relatif aux marchés avec les entreprises attributaires et à prendre toutes les décisions concernant le règlement des marchés dans la limite des crédits budgétaires et de conclure les avenants s'y rapportant dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Nb : Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public doit prouver la régularité de sa situation au regard des obligations qui lui incombent en matière fiscale, sociale, de

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

N°2018-74

travail illégal et, lorsque le marché a pour objet la construction d'un ouvrage, d'assurance décennale.
Le défaut de présentation de ces documents par le candidat retenu, dans le délai imparti, entraîne le rejet de son offre. Le candidat dont l'offre a été classée immédiatement après la sienne est alors sollicité pour produire à son tour les pièces nécessaires. Le cas échéant, cette procédure est renouvelée jusqu'à épuisement des offres classées.

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 2

M PINSTON Stéphane n'a pas pris part au vote afin d'éviter toutes situations de conflits d'intérêt du fait que son employeur est attributaire de 2 lots.

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 31 Mai 2018.

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND CUBZAGUAIS 33240 SAINT-ANDRÉ DE CUBZAC

A.DUMAS

GRAND CUBZAGUAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSTRUCTION DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

24/05/2018

AGENCE DUCLOS GAUDIN- RIBOULOT ARCHITECTES 28 rue Santos Dumont 86000 POITIERS Tél 05 49 55 00 66
B.E.T. DL STRUCTURES – 69 rue Nungesser 86580 BIARD
B.E.T. ITES – ZA Beau Soleil, Hotel d'Entreprises 86190 VOUILLE
CLIMAT CONSEIL – 89bis route de Poitiers 86280 SAINT BENOIT
Cabinet MIT – 23 rue du Collège 86220 DANGE ST ROMAIN
DL INFRA – Rue de la Garenne 86000 POITIERS

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

RAPPEL DE L' ARTICLE 6 DU REGLEMENT DE CONSULTATION

Critères

- Prix des prestations : 60 points
- Valeur technique : 40 points

Prix : 60 points maximum

Note maximale de 60 points attribuée à l'offre recevable la plus basse
Notation des autres offres avec la formule suivante :
Nombre de points = (60) x (prix moins disant / prix de l'offre concernée)

Valeur technique de l'offre : 40 points, selon les sous critères suivants :

1er sous critère noté sur 17 points ; ressources, moyens, méthodologie, planning

-Liste des moyens humains affectés à l'opération
- Liste des matériels, outillages et équipements techniques prévus pour le chantier (l'entreprise de gros œuvre complètera ce critère par une proposition de plan d'installation de chantier).
- Méthodologie prévue pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation de l'ensemble des ouvrages, levée des réserves).

- Engagement sur les délais stipulés à l'acte d'engagement et au planning avec toutes les justifications adéquates (temps d'intervention, disponibilité des équipes sur les périodes de congés, renforcement des équipes, amplitude de travail etc...)

2ème sous critère noté sur 18 points ; respect qualitatif

-Liste des principales prestations prévues mises en œuvre qui devront respecter le CCTP avec toutes explications (fiches techniques, principes de mise en œuvre...)
- Liste de tous les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée (avec marque et type bien spécifiés).
-Indication des procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère noté sur 5 points ; sécurité de chantier et gestion des déchets

-Note sur les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion/valorisation des déchets de chantier.

Une note sera attribuée à chacun des éléments des sous-critères listés ci-dessus, pondérés à la discrétion de la maitrise d'œuvre et de la maitrise d'ouvrage.

Néanmoins, il est indiqué aux candidats que chacun des éléments recevra :

- ¼ des points à attribuer si le niveau de l'offre est jugé à peine acceptable et remplit de manière lacunaire les exigences qualitatives et quantitatives.
- ½ des points à attribuer si le niveau de l'offre est jugé passable et remplit de manière normale les exigences qualitatives et quantitatives, avec quelques réserves et incertitudes d'appréciation.
- ¾ des points à attribuer si le niveau de l'offre remplit de manière satisfaisante les exigences qualitatives et quantitatives.
- La totalité des points si le niveau de réponse est très élevé et remplit les exigences au-delà des attentes, sans aucune réserve.

A noter que les variantes autorisées et les variantes exigées seront jugées selon les mêmes critères et les mêmes pondérations.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

CONSTRUCTION DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS DE ST ANDRE DE CUBZAC
TABLEAU RECAPITULATIF

	ESTIMATION HT	AVANT NEGOCIATIONS ENTREPRISES	MONTANT HT
LOT 1 TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT VOIRIE	282 000,00	COLAS	317 421,47
LOT 2 ECLAIRAGE ELECTRICITE AEP TELEPHONE	68 000,00	ATLANTIQUE RESO	77 641,75
LOT 3 ESPACES VERTS	37 000,00	TARDY	42 876,73
LOT 4 GROS ŒUVRE	686 500,00	ALM ALLAIN	823 634,23
LOT 5 CHARPENTE, OSSATURE BOIS, VETURE	400 500,00	CILC SUD OUEST	462 592,82
LOT 6 ENDUIT SUR ISOLANT	51 000,00	DSA	63 916,00
LOT 7 ETANCHEITE	183 800,00	SMAC	288 676,33
LOT 8 MENUISERIES MIXTES, SERRURERIE	430 000,00	LEGENDRE LUREAU/NIETO	447 867,00
LOT 9 MENUISERIES INTERIEURES	187 200,00	LEGENDRE/LUREAU	232 878,68
LOT 10 OUVRAGES PLAQUES DE PLATRE	110 000,00	MA DECORATION	70 784,79
LOT 11 PLAFONDS SUSPENDUS	77 700,00	MA DECORATION	71 202,92
LOT 12 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES ET DURS	158 000,00	MINER	172 097,05
LOT 13 PEINTURE	103 100,00	ATELIER OCEAN	98 570,00
LOT 14 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	560 000,00	JAMOT	395 039,21
LOT 15 ELECTRICITE	345 000,00	JAMOT	276 834,00
LOT 16 ASCENSEUR	22 000,00	DP2A	19 100,00
TOTAUX HT	3 701 800,00		**3 861 132,98**

APRES NEGOCIATIONS ENTREPRISES	MONTANT HT OFFRE APRES REMISE COMMERCIALE ET ECONOMIES TECHNIQUES	VARIANTES RETENUES	TOTAL HT
COLAS	313 183,47		313 183,47
ATLANTIQUE RESO	68 470,75		68 470,75
TARDY	38 083,42		38 083,42
ALM ALLAIN	798 868,91		798 868,91
CILC SUD OUEST	412 531,84		412 531,84
SOREFAB	47 351,72		47 351,72
SMAC	233 000,00	65 054,88	298 054,88
LEGENDRE LUREAU/NIETO	440 000,00	19 320,00	459 320,00
LEGENDRE/LUREAU	205 546,20	9 495,00	215 041,20
GBC	93 290,00		93 290,00
MA DECORATION	69 623,94		69 623,94
MINER	169 356,88		169 356,88
ATELIER OCEAN	92 000,00	-5 380,00	86 620,00
JAMOT	419 053,59	16 039,10	435 092,69
LUMELEC	310 000,00	19 372,01	329 372,01
DP2A	19 100,00		19 100,00
	3 729 460,72		3 853 361,71

Différence par rapport à l'estimation..... 27 660,72
0,74%

RAPPEL DES VARIANTES RETENUES;

Variante 1 : gestion centralisée du bâtiment (LOT 14) 14 623,55 €

Variante 2 : climatisation local informatique (LOT 14) 1 415,55 €

Variante 3 : installation photovoltaique complémentaire (Bepos) :
LOT 7 65 054,88 €
LOT 15 19 372,01 €
84 426,89 €

Variante 4 : finition stratifiée des blocs portes intérieurs.....
LOT 9 9 495,00 €
LOT 13 -5 380,00 €
4 115,00 €

Variante 5 : stores intérieurs complémentaires (façades Nord Est et Nord Ouest) LOT 8 19 320,00 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 1 - TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - VOIRIE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *282 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
Entreprise COLAS	317 421,47 €		*12,56%*
Entreprise ESTRADE	344 588,26 €	*8,56%*	*22,19%*
Entreprise BOUCHER TP	353 718,20 €	*11,43%*	*25,43%*
Entreprise TP 33	361 220,78 €	*13,80%*	*28,09%*
Entreprise ETR	389 970,62 €	*22,86%*	*38,29%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
Entreprise COLAS	317 421,47 €
Entreprise ESTRADE	344 588,26 €
Entreprise BOUCHER TP	353 718,20 €
Entreprise TP 33	361 220,78 €
Entreprise ETR	390 903,71 €

Commentaires sur les offres vérifiées

Entreprise COLAS	*la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*
Entreprise ESTRADE	*la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*
Entreprise BOUCHER TP	*la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*
Entreprise TP 33	*la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*
Entreprise ETR	*la vérification arithmétique de l'offre a révélé des erreurs de calculs (défaut de total d'article + oubli d'un sous-total de chapitre dans le total global)*

VARIANTES EXIGEES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises COLAS, ESTRADE et BOUCHER TP

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

Rappel de l'estimation H.T..... *686 500,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
COLAS	317 421,47 €	317 421,47 €	
COLAS (base + variantes retenues cumulées)		**313 183,47 €**	
ESTRADE	344 588,26 €	340 000,00 €	
ESTRADE (base + variantes retenues cumulées)		329 353,54 €	
BOUCHER TP	353 718,20 €	339 672,30 €	
BOUCHER TP (base + variantes retenues cumulées)		324 523,80 €	

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

COMMENTAIRES

COLAS

Cette entreprise confirme son offre de base initiale.
Elle propose plusieurs variantes technico-économiques :
Variante 1 : béton coffré en remplacement des pavés calcaires - 4 238,00 € HT - Variante retenue
Variante 2 : substitution du grenaillage par marquage au sol en peinture - 1 064,00 € HT - Variante non retenue
Variante 3 : remplacement du béton désactivé par un béton balayé - 9 032,00 € HT - Variante non retenue
Variante 4 : traitement de sol sous voirie et bâtiment - 5 002,15 € HT - Variante non retenue

ESTRADE

Cette entreprise réajuste certains prix unitaires.
Elle propose également plusieurs variantes technico-économiques :
Variante 1 : remplacement bordures T1 parking par bordures P1 - 1 386,00 € HT - Variante non retenue
Variante 2 : remplacement des pavés par coffrage et joints de dilatation - 10 646,46 € HT - Variante retenue
Variante 3 : substitution du grenaillage par marquage au sol en peinture - 2 908,57 € HT - Variante non retenue
Variante 4 : remplacement bande d'aide tactilo-visuelle par résine gravillonnée - 4 771,20 € HT - Variante non retenue

BOUCHER TP

Cette entreprise réajuste certains prix unitaires.
Elle propose également une variante technico-économique incluant : Utilisation de mâchefer, remplacement du grenaillage par de la peinture, diminution de l'épaisseur du béton désactivé (13 à 12 cm), suppression pavés de délimitation béton/espaces verts (réalisation coffrage bois retiré quand béton sera sec) pour une moins-value de 16 833,50 € HT

Variante 1 : utilisation de mâchefer en remplacement de la grave 0/60 - 9 906,50 € HT - Variante retenue
Variante 2 : remplacement des pavés par coffrage bois - 3 982,00 € HT - Variante retenue
Variante 3 : substitution du grenaillage par marquage au sol en peinture - 1 685,00 € HT - Variante non retenue
Variante 4 : diminution de l'épaisseur du béton désactivé (passage de 13 cm à 12 cm) - 1 260,00 € HT - Variante retenue

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

Entreprise COLAS

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 Directeur de chantier, 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier, Organigramme présenté pour ce chantier. Ces effectifs sont corrects.
Moyens humains : Nb moyen d'intervenants - Equipe type : 1 Chef de chantier, 2 compagnons et 2 chauffeurs.
Moyens matériels : détaillés par tâche à effectuer - corrects pour mener à bien le chantier + détail de la sécurisation du chantier et de l'installation de chantier
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning. L'agence ne ferme que deux semaines à Noël. 13 équipes mobilisables + celles d'autres agences COLAS.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise détaille ses principales prestations : conformes au CCTP.
Liste des fournisseurs des principales fournitures + fiches techniques présentes.
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures (études et moyens de contrôle) mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité
L'entreprise présente sa démarche Qualité.

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise : Objectifs sécurité, mesures d'organisation, consignes…
L'entreprise présente des fiches synthétiques identifiant les principaux risques liés à l'activité du chantier ainsi que les moyens de prévention

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

Entreprise ESTRADE

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 Directeur de chantier, 1 conducteur de travaux, 4 chefs de chantier. Détail des équipes par tâche à effectuer. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : listés et corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning, mais fournit le planning d'un autre chantier (Centre technique municipal de Gradignan !)
Disponibilité des équipes pendant les périodes de congès + renforcement possible des équipes

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

L'entreprise présente des fiches synthétiques identifiant les principaux risques liés à l'activité du chantier ainsi que les moyens de prévention
L'entreprise présente son SOGED

Entreprise BOUCHER TP

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 Dirigeant, 1 chef de chantier + 1 homme de base + plusieurs ouvriers routiers + plusieurs conducteurs d'engins. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning mais ne fournit aucune justification.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **passable**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier sont décrites par l'entreprise. La gestion des déchets n'est pas abordée.

Entreprise TP 33

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 Chef d'entreprise-Gérant, 2 chefs d'équipe + apprentis et plusieurs chauffeurs d'engins. Organigramme présenté. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : listés et corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning + intervention possible pendant les congès annuels + appel à sous-traitants si besoin.

2ème sous critère **passable**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales fournitures : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique de manière succincte les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise : Application d'une charte de chantier propre.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

Entreprise ETR

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 Conducteur de travaux, 1 Responsable Qualité, 1 chef de chantier, 2 équipes (VRD et goudronnage). Organigramme présenté. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : listés et corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning mais ne fournit aucune justification.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise détaille ses principales prestations : conformes au CCTP. Listing des principaux fournisseurs + fiches techniques présentes.
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique de manière précise les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité (contrôles, etc.)

3ème sous critère **très élevé**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise : identification des risques et moyens de prévention, + politique environnementale + application d'une charte de chantier à "faible impact environnement"

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	Entreprise COLAS	Entreprise ESTRADE	Entreprise BOUCHER TP	Entreprise TP 33	Entreprise ETR	
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	passable 8,5	passable 8,5	satisfaisant 12,75	passable 8,5	
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	passable 9,00	satisfaisant 13,5	
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	passable 2,5	satisfaisant 3,75	très élevé 5	
Note sur 40	30,00	25,75	24,50	25,50	27,00	

Critère : prix des prestations	Entreprise COLAS	Entreprise ESTRADE	Entreprise BOUCHER TP	Entreprise TP 33	Entreprise ETR	
Note sur 60	60,00	55,27	53,84	52,72	48,72	

NOTE TOTALE	Entreprise COLAS	Entreprise ESTRADE	Entreprise BOUCHER TP	Entreprise TP 33	Entreprise ETR	
Note sur 100	90,00	81,02	78,34	78,22	75,72	
Rang	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	Entreprise COLAS	Entreprise ESTRADE	Entreprise BOUCHER TP			
Note sur 40	30,00	25,75	24,50			

Critère : prix des prestations	Entreprise COLAS	Entreprise ESTRADE	Entreprise BOUCHER TP			
Note sur 60	60,00	57,05	57,90			

NOTE TOTALE	Entreprise COLAS	Entreprise ESTRADE	Entreprise BOUCHER TP			
Note sur 100	90,00	82,80	82,40			
Rang	1er	2ème	3ème			

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... COLAS pour un montant H.T. de..... 313 183,47 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 2 - ECLAIRAGE - ELECTRICITE - AEP - TELEPHONE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *68 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
Entreprise ATLANTIQUE RESO	77 641,75 €		*14,18%*
Entreprise ESTRADE	104 655,19 €	*34,79%*	*53,90%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
Entreprise ATLANTIQUE RESO	77 641,75 €
Entreprise ESTRADE	104 655,19 €

Commentaires sur les offres vérifiées

Entreprise ATLANTIQUE RESO — *la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*

Entreprise ESTRADE — *la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*

VARIANTES EXIGEES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises ATLANTIQUE RESO et ESTRADE

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

Rappel de l'estimation H.T..... *68 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	**Offre de base négociée H.T.**	
ATLANTIQUE RESO	77 641,75 €	**68 470,75 €**	
ESTRADE	104 655,19 €	104 655,19 €	
ESTRADE (base + variantes cumulées)		74 911,89 €	

COMMENTAIRES

ATLANTIQUE RESO

Cette entreprise remet une offre intégrant une variante (modification du type de mât d'éclairage et de borne)
La maîtrise d'œuvre est favorable à cette variante

ESTRADE

Cette entreprise confirme son offre de base initiale.
Elle propose plusieurs variantes technico-économiques :
Variante 1 : remplacement du luminaire et modification des points de lumière - 26 594,35 € HT
Variante 2 : remplacement borne, prise type 3 par prise type 2 - 3 148,95 € HT
La maîtrise d'œuvre est favorable à ces variantes

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

Entreprise ATLANTIQUE RESO

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : Personnel listé et en adéquation avec ce chantier : encadrement, exécution, électriciens, administratifs…
Moyens matériels : détaillés par tâche à effectuer et adaptés à ce chantier
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, DICT, interventions sur réseaux, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning + fournit son propre planning. Equipes disponibles pendant les périodes de congès et renforcement possible.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise détaille ses principales prestations : conformes au CCTP.
Liste des fournisseurs des principales fournitures + Elle joint les fiches techniques.
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures (moyens de contrôle) mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité.

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier sont présentées (équipement détaillé, principes de sécurité sur chantier, propreté du chantier...) et la gestion des déchets est décrite de manière précise

Entreprise ESTRADE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : Idem lot 1 : 1 Directeur de chantier, 1 conducteur de travaux, 4 chefs de chantier. Détail des équipes par tâche à effectuer. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : listés et corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning, mais fournit le planning d'un autre chantier (Centre technique municipal de Gradignan !)
Disponibilité des équipes pendant les périodes de congès + renforcement possible des équipes

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

L'entreprise présente des fiches synthétiques identifiant les principaux risques liés à l'activité du chantier ainsi que les moyens de prévention
L'entreprise présente son SOGED

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	Entreprise ATLANTIQUE RESO	Entreprise ESTRADE
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	passable 8,5
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	30,00	25,75

Critère : prix des prestations	Entreprise ATLANTIQUE RESO	Entreprise ESTRADE
Note sur 60	60,00	44,51

NOTE TOTALE	Entreprise ATLANTIQUE RESO	Entreprise ESTRADE
Note sur 100	90,00	70,26
Rang	1er	2ème

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	ATLANTIQUE RESO	ESTRADE
Note sur 40	30,00	25,75

Critère : prix des prestations	ATLANTIQUE RESO	ESTRADE
Note sur 60	60,00	54,84

NOTE TOTALE	ATLANTIQUE RESO	ESTRADE
Note sur 100	90,00	80,59
Rang	1er	2ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... ATLANTIQUE RESO pour un montant H.T. de..... 68 470,75 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 3 - ESPACES VERTS

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *37 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
Entreprise TARDY	42 876,30 €		*15,88%*
Entreprise PAYSAGES DU SUD-OUEST	44 934,83 €	*4,80%*	*21,45%*
Entreprise MONTAUT	76 981,48 €	*79,54%*	*108,06%*
Entreprise CARRE VERT Paysage	81 469,32 €	*90,01%*	*120,19%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	Offre en variante H.T.
Entreprise TARDY	**42 876,30 €**	
Entreprise PAYSAGES DU SUD-OUEST		
Entreprise MONTAUT	76 981,48 €	
Entreprise CARRE VERT Paysage	81 469,32 €	73 098,32 €

Commentaires sur les offres vérifiées

Entreprise TARDY — *la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*

Entreprise PAYSAGES DU SUD-OUEST — *la vérification de l'offre a montré : une DPGF non complétée en intégralité et une offre (acte d'engagement) à 275 041,60 € HT !*
Offre déclarée irrecevable.

Entreprise MONTAUT — *la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*

Entreprise CARRE VERT Paysage — *la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*

VARIANTES EXIGEES

Néant

VARIANTES LIBRES

L'entreprise CARRE VERT Paysage propose le remplacement du platelage (terrasse extérieure) en châtaigner classe IV (DCE) par un platelage bois en pin classe IV.
VARIANTE RECEVABLE pour un montant de 73 098,32 € HT.

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises TARDY, MONTAUT et CARRE VERT Paysage
De plus, les entreprises ont été invitées à remplacer la terrasse prévue en châtaigner par une terrasse en pin Douglas (Déjà chiffré par CARRE VERT)

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

Rappel de l'estimation H.T..... *37 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
TARDY	42 876,30 €	39 814,93 €	
TARDY (base + variante)		**38 083,42 €**	
MONTAUT	76 981,48 €	70 051,48 €	
CARRE VERT Paysage	81 469,32 €	73 098,32 €	

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

COMMENTAIRES

TARDY
Cette entreprise remet une offre de base adaptée.
Elle propose une variante technico-économique :
Variante 1 : apport de 30 m3 de terre de bruyère sur l'ensemble de la zone à la place des massifs en terre de bruyère - 1 731,53 € HT. Avis favorable de la maitrise d'œuvre.

MONTAUT
Cette entreprise remet une offre de base adaptée.

CARRE VERT Paysage
Cette entreprise remet une offre de base adaptée.

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

Entreprise TARDY

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 Responsable Espaces Verts, 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier + 3 à 4 ouvriers + Organigramme présenté pour ce chantier. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : détaillés par tâche à effectuer - corrects pour mener à bien le chantier + détail de la sécurisation du chantier et de l'installation de chantier
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (installation, préparation, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning + fournit son propre planning + détail des temps d'intervention par tâche à effectuer.

2ème sous critère **passable**
Prestations prévues : l'entreprise détaille ses principales prestations : conformes au CCTP.
Les fournitures sont précisées par tâche à effectuer. Absence de fiche technique.
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures (contrôles internes et documents de suivi) mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité.

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise : EPI, maintien du bon état du chantier, respect des règles…
+ détail de la gestion des déchets de chantier

Entreprise MONTAUT

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 chef d'entreprise, 1 chef d'équipe, 2 ouvriers paysagistes. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : listés et corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, nettoayge du chantier + garantie reprise des végétaux).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning + fournit son programme de travail : 29 jours d'exécution + 8 jours par an pour l'entretien

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée

L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité : mise en place de tableaux de suivi des prestations, rapports périodique des équipements présents sur site…

3ème sous critère **passable**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier sont décrites par l'entreprise (Installation de chantier, EPI, règles de sécurité). La gestion des déchets est peu abordée.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

Entreprise CARRE VERT Paysage

QUESTIONS/REPONSES :
Néant

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 Responsable d'agence, 1 Conducteure de travaux, 1 Responsable d'équipe. Organigramme présenté. Ces effectifs sont corrects.
Moyens humains : 1 à 3 équipes constituées de 1 chef d'équipe et de 1 à 2 ouvriers spécialisés.
Moyens matériels : détaillés et adaptés au chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning + fournit son programme planning : 20 jours d'exécution. Effectifs adaptables.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit le détail des principales fournitures : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique de manière correcte les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité (responsabilités dans le contrôle Qualité,...).
Informations sur le suivi du chantier et les interventions au titre des garanties.

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise : Hygiène et sécurité, EPI, gestion des déchets détaillée.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	Entreprise TARDY	Entreprise MONTAUT	Entreprise CARRE VERT Paysage	Entreprise CARRE VERT Paysage
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	passable 9,0	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	passable 2,5	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	25,50	28,75	30,00	30,00
			Base	*Variante*

Critère : prix des prestations	Entreprise TARDY	Entreprise MONTAUT	Entreprise CARRE VERT Paysage	Entreprise CARRE VERT Paysage
Note sur 60	60,00	33,42	31,58	35,19
			Base	*Variante*

NOTE TOTALE	Entreprise TARDY	Entreprise MONTAUT	Entreprise CARRE VERT Paysage	Entreprise CARRE VERT Paysage
Note sur 100	85,50	62,17	61,58	65,19
Rang	1er	3ème	4ème	2ème
			Base	*Variante*

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	Entreprise TARDY	Entreprise MONTAUT	Entreprise CARRE VERT Paysage
Note sur 40	25,50	28,75	30,00

Critère : prix des prestations	Entreprise TARDY	Entreprise MONTAUT	Entreprise CARRE VERT Paysage
Note sur 60	60,00	32,62	31,26

NOTE TOTALE	Entreprise TARDY	Entreprise MONTAUT	Entreprise CARRE VERT Paysage
Note sur 100	85,50	61,37	61,26
Rang	1er	2ème	3ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... TARDY pour un montant H.T. de..... 38 083,42 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 4 - GROS ŒUVRE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *686 500,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
ALM ALLAIN	823 634,23 €		*19,98%*
GERTHOFER	867 872,76 €	*5,37%*	*26,42%*
DUMAS	931 075,00 €	*13,04%*	*35,63%*
DIRIK'S CONSTRUCTION	1 126 404,49 €	*36,76%*	*64,08%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
ALM ALLAIN	823 634,23 €
GERTHOFER	867 872,76 €
DUMAS	931 075,00 €
DIRIK'S CONSTRUCTION	1 126 404,49 €

Commentaires : la vérification arithmétique des offres n'a révélé aucune erreur de calcul

VARIANTES EXIGEES

Néant

VARIANTES LIBRES

ALM ALLAIN : l'entreprise propose l'ajout d'un IPE 500 dans la grande salle de réunion pour un montant en plus value de 2 789,87 H.T.
la maitrise d'œuvre est favorable à cette variante

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises ALM ALLAIN, GERTHOFER et DUMAS

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
ALM ALLAIN	823 634,23 €	798 868,91 €	
GERTHOFER	867 872,76 €	850 515,35 €	
DUMAS	931 075,00 €	885 203,00 €	

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

COMMENTAIRES

ALM ALLAIN
L'entreprise a baissé certains prix unitaires, a revu les quantités d'acier avec le bureau d'études, à réintégré dans ses offres l'IPE 500 pour la grande salle de réunion et à supprimé les canalisations EP, EU et EV déjà prévues au lot plomberie.
Elle s'engage sur une durée de gros œuvre de 4 mois conformément au planning.

GERTHOFER
L'entreprise confirme son accord sur le planning DCE et consent une remise commerciale de 2 %

DUMAS
L'entreprise a revu certains prix unitaires (aciers, isolant, béton), elle s'engage à respecter le planning du DCE, elle réajuste les ratios d'acier et indique qu'elle réaliserait les élévations du RDC en murs banchés et celles du R+1 en prémurs.

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

ALM ALLAIN

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier et environ 12 ouvriers. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier. L'entreprise prévoit une grue à tour de portée 40 ml placée dans le patio. Elle fournit un plan d'installation de chantier
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise avait proposé un délai de gros œuvre de 5 mois donc supérieur d'1 mois par rapport au planning.
Interrogée à ce sujet, elle s'engage sur le planning avec un délai de gros œuvre de 4 mois

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

GERTHOFER

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier, 8 compagnons. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier. L'entreprise prévoit une grue à tour de portée 40 ml placée dans le patio. Elle fournit un plan d'installation de chantier
Méthodologie : peu détaillée
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning mais ne fournit aucune justification

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

DUMAS

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier et 10 compagnons en moyenne. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier. L'entreprise prévoit une grue à tour de type Potain 178. Elle fournit un plan d'installation de chantier
Méthodologie : peu détaillée
Planning : l'entreprise fournit un planning détaillé de gros œuvre plus long que celui prévu au DCE. Interrogée à ce sujet elle s'engage sur le délai de gros œuvre de 4 mois indiqué au planning.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée

L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

DIRIK'S CONSTRUCTION

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**
Moyens humains : 1 chef de chantier et 10 à 12 ouvriers. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier. L'entreprise fournit un plan d'installation de chantier
Méthodologie : peu détaillée
Planning : l'entreprise fournit un planning détaillé de gros œuvre conforme au planning DCE.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	ALM ALLAIN	GERTHOFER	DUMAS	DIRIK'S CONSTRUCTION		
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	passable 8,5	passable 8,5	passable 8,5		
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5		
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75		
Note sur 40	30,00	25,75	25,75	25,75		

Critère : prix des prestations	ALM ALLAIN	GERTHOFER	DUMAS	DIRIK'S CONSTRUCTION		
Note sur 60	60,00	56,94	53,08	43,87		

NOTE TOTALE	ALM ALLAIN	GERTHOFER	DUMAS	DIRIK'S CONSTRUCTION		
Note sur 100	90,00	82,69	78,83	69,62		
Rang	1er	2ème	3ème	4ème		

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	ALM ALLAIN	GERTHOFER	DUMAS			
Note sur 40	30,00	25,75	25,75			

Critère : prix des prestations	ALM ALLAIN	GERTHOFER	DUMAS			
Note sur 60	60,00	56,36	54,15			

NOTE TOTALE	ALM ALLAIN	GERTHOFER	DUMAS			
Note sur 100	90,00	82,11	79,90			
Rang	1er	2ème	3ème			

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... ALM ALLAIN pour un montant H.T. de..... 798 868,91 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 5 - CHARPENTE, OSSATURE BOIS, VETURE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *400 500,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
CILC SUD OUEST	462 592,82 €		*15,50%*
FOURCADE	483 402,30 €	*4,50%*	*20,70%*
GOUBIE	499 838,08 €	*8,05%*	*24,80%*
COPPET	504 356,54 €	*9,03%*	*25,93%*
VIVANBOIS	530 834,57 €	*14,75%*	*32,54%*
HORIZON BOIS 24	533 395,84 €	*15,31%*	*33,18%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
CILC SUD OUEST	462 592,82 €
FOURCADE	483 402,30 €
GOUBIE	499 838,08 €
COPPET	504 356,54 €
VIVANBOIS	530 834,57 €
HORIZON BOIS 24	533 395,84 €

Commentaires : la vérification arithmétique des offres n'a révélé aucune erreur de calcul

VARIANTES EXIGEES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises CILC FOURCADE et GOUBIE

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
CILC SUD OUEST	462 592,82 €	416 438,34 €	
CILC SUD OUEST		**412 531,84 €**	*(avec habillage lames chêne 22 mm)*
FOURCADE	483 402,30 €	460 000,00 €	
GOUBIE	499 838,08 €	454 000,00 €	

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

COMMENTAIRES

CILC SUD OUEST
Cette entreprise réajuste certaines quantités et certains prix unitaires.
Elle propose également de remplacer les bardages en lames chêne de 34 mm par des lames chêne de 22 mm

FOURCADE
Cette entreprise réajuste certaines quantités et certains prix unitaires.
Elle propose également de remplacer les bardages en lames chêne de 34 mm par des lames chêne de 22 mm

GOUBIE
Cette entreprise réajuste certaines quantités et certains prix unitaires.
Elle propose également de remplacer les bardages en lames chêne de 34 mm par des lames chêne de 22 mm

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

CILC SUD OUEST

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier, 1 chef d'équipe et 6 charpentiers. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning. Elle indique le nombre de jours prévus pour ses différentes interventions ainsi que l'organisation de ses équipes.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

FOURCADE

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier et en moyenne 8 ouvriers. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning. Elle indique le nombre de semaines prévues pour ses différentes interventions.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

GOUBIE

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et équipes de poseurs. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning. Elle indique le nombre de semaines prévues pour ses différentes interventions.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

COPPET

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 4 ouvruers. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise ne peut s'engager sur le planning que s'il lui est accordé un délai d'intervention plus long.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

VIVANBOIS

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 3 charpentiers. Ces effectifs sont un peu justes.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d'information
Planning : l'entreprise indique un délai d'intervention plus long que celui prévu au planning.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

2ème sous critère **passable**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP, sauf pour bardage Eternit remplacé par bardage Copanel
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
Peu d'information sur les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

HORIZON BOIS 24

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 chef de chantier, 2 chefs d'équipe et 4 compagnons. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	CILC SUD OUEST	FOURCADE	GOUBIE	COPPET	VIVANBOIS	HORIZON BOIS 24
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	passable 8,5	passable 8,5	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	passable 9,00	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	**30,00**	**30,00**	**30,00**	**25,75**	**21,25**	**30,00**

Critère : prix des prestations	CILC SUD OUEST	FOURCADE	GOUBIE	COPPET	VIVANBOIS	HORIZON BOIS 24
Note sur 60	**60,00**	**57,42**	**55,53**	**55,03**	**52,29**	**52,04**

NOTE TOTALE	CILC SUD OUEST	FOURCADE	GOUBIE	COPPET	VIVANBOIS	HORIZON BOIS 24
Note sur 100	**90,00**	**87,42**	**85,53**	**80,78**	**73,54**	**82,04**
Rang	**1er**	**2ème**	**3ème**	**5ème**	**6ème**	**4ème**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	CILC SUD OUEST	FOURCADE	GOUBIE	COPPET	VIVANBOIS	HORIZON BOIS 24
Note sur 40	30,00	30,00	30,00			

Critère : prix des prestations	CILC SUD OUEST	FOURCADE	GOUBIE			
Note sur 60	60,00	53,81	54,52			

NOTE TOTALE	CILC SUD OUEST	FOURCADE	GOUBIE			
Note sur 100	90,00	83,81	84,52			
Rang	1er	3ème	2ème			

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... **CILC SUD OUEST** pour un montant H.T. de..... **412 531,84 €**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N°6 - ENDUIT SUR ISOLANT

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *51 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
D S A	63 916,00 €		*25,33%*
SOREFAB	66 759,08 €	*4,45%*	*30,90%*
FACADES 3 PLUS	70 494,00 €	*10,29%*	*38,22%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
D S A	63 916,00 €
SOREFAB	66 759,08 €
FACADES 3 PLUS	70 494,00 €

(*)

Commentaires : la vérification arithmétique des offres n'a révélé aucune erreur de calcul
Au moment de l'ouverture des offres et de la première analyse, la société FACADES 3 PLUS est en phase d'observation d'une procédure de redressement judiciaire jusqu'au 13/06/2018
Cette société a fourni le jugement lié à la procédure qui ne fait apparaitre aucun plan de redressement.

VARIANTES EXIGEES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises DSA, SOREFAB et FACADES 3 PLUS : à cette occasion nous avons demandé le remplacement de l'enduit de finition X BLACK par C3 sans changer la couleur

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
DSA	63 916,00 €	61 000,00 €	
SOREFAB	66 759,08 €	47 351,72 €	
FACADES 3 PLUS	70 494,00 €	44 570,00 €	

COMMENTAIRES

DSA
Cette entreprise réajuste sa quantité d'isolant thermique en partie enterrée et consent un rabais commercial

SOREFAB
Cette entreprise réajuste ses quantités pour les articles 6.1.1.1.2.1 et 6.1.1.2.2.

FACADES 3 PLUS
Cette entreprise réajuste ses quantités pour les articles 6.1.1.1 et 6.1.1.2.1
La société FACADES 3 PLUS n'ayant pas pu justifier, au jour de l'attribution, avoir été habilitée à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, elle est exclue de la procédure de passation du présent marché en application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

D S A

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier, 3 compagnons Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

SOREFAB

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier et 4 compagnons Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning. Elle indique le nombre de semaines prévues pour ses différentes interventions.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	D S A	SOREFAB				
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75				
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5				
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75				
Note sur 40	**30,00**	**30,00**				

Critère : prix des prestations	D S A	SOREFAB				
Note sur 60		**60,00**				

NOTE TOTALE	D S A	SOREFAB				
Note sur 100	**30,00**	**90,00**				
Rang	**1er**	**2ème**				

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	D S A	SOREFAB				
Note sur 40	30,00	30,00				

Critère : prix des prestations	D S A	SOREFAB				
Note sur 60	43,84	56,48				

NOTE TOTALE	D S A	SOREFAB				
Note sur 100	73,84	86,48				
Rang	3ème	2ème				

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... **FACADES 3 PLUS** pour un montant H.T. de..... **44 570,00 €**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 7 - ETANCHEITE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *183 800,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
SMAC	288 676,33 €		*57,06%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
SMAC	288 676,33 €

Commentaires : la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul

VARIANTES EXIGEES

Variante exigée n°3- BEPOS installation photovoltaïque

SMAC	65 054,88 €

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec l'entreprise SMAC tant du point de vue technique que financier

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
SMAC	288 676,33 €	233 000,00 €	

COMMENTAIRES

SMAC

Cette entreprise propose les variantes économiques suivantes :

- remplacement terrasse en lames bois chataigner par lames Douglas : avis favorable de la maitrise d'œuvre
- modification isolant : classe C sur versant avec photovoltaique et isolant classe B sur versants sans photovoltaique : avis favorable de la maitrise d'œuvre
- suppression de la résine blanche sur les versants sans photovoltaique et mise en place du'n Topaz 25 Blanc Savoie : avis favorable de la maitrise d'œuvre
- suppression de la zone stérile et dalles gravillons pour chemin de circulation et remplacement par autoprotégé ardoisé gris Bretagne : avis favorable de la maitrise d'œuvre

Par ailleurs l'entreprise consent une remise commerciale d'environ 3000 HT

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

SMAC

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux et 1 à 2 équipes composées chacune d'1 chef d'équipe et de 2 compagnons professionnels
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	SMAC
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75
Note sur 40	**30,00**

Critère : prix des prestations	SMAC
Note sur 60	**60,00**

NOTE TOTALE	SMAC
Note sur 100	**90,00**
Rang	**1er**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	SMAC
Note sur 40	30,00

Critère : prix des prestations	SMAC
Note sur 60	60,00

NOTE TOTALE	SMAC
Note sur 100	90,00
Rang	1er

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... **SMAC**

pour un montant H.T. de..... 233 000,00 €
+ variante..... 65 054,88 €
TOTAL H.T..... **298 054,88 €**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 8 - MENUISERIES MIXTES, SERRURERIE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... 430 000,00 €

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
LEGENDRE LUREAU / NIETO	447 867,00 €		*4,16%*
RAMBAULT	590 581,58 €	*31,87%*	*37,34%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
LEGENDRE LUREAU / NIETO	447 867,00 €
RAMBAULT	590 581,58 €

Commentaires : la vérification arithmétique des offres n'a révélé aucune erreur de calcul

VARIANTES EXIGEES

VARIANTE EXIGEE N° 5 : stores intérieurs complémentaires (façades Nord Est et Nord Ouest)

ENTREPRISES	variante 5	TOTAL base + variante
LEGENDRE LUREAU / NIETO	19 320,00 €	467 187,00 €
RAMBAULT	6 367,10 €	596 948,68 €

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises LEGENDRE LUREAU/NIETO et RAMBAULT, et des questions techniques leur ont été posées

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.		VARIANTE	TOTAL base + variante
LEGENDRE LUREAU / NIETO	447 867,00 €	440 000,00 €		19 320,00 €	459 320,00 €
RAMBAULT	590 581,58 €	519 595,48 €		6 367,10 €	525 962,58 €

COMMENTAIRES

LEGENDRE LUREAU / NIETO
Cette entreprise apporte des réponses satisfaisantes à nos questions techniques ; son offre est conforme
Elle consent une remise commerciale de 7867 HT

RAMBAULT
Cette entreprise réajuste certaines prestations et prix

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

LEGENDRE LUREAU / NIETO

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 chargé d'affaires, 1 responsable d'étude et de production des plans et suivi de fabrication, 1 chef de chantier, 4 à 6 poseurs. Ces effectits sont corrects
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

RAMBAULT

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 chef d'équipe et 2 poseurs + 2 autres poseurs ponctuellement. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	30,00	30,00

Critère : prix des prestations	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 60 pour offre de base	60,00	45,50

	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 60 base+variante	60,00	46,96

NOTE TOTALE	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 100	90,00	75,50
Rang	1er	2ème

	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 100 base+variante	90,00	76,96
	1er	2ème

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 40	30,00	30,00

Critère : prix des prestations	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 60	60,00	50,81

	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 60 base+variante	60,00	52,40

NOTE TOTALE	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 100	90,00	80,81
Rang	1er	2ème

	LEGENDRE LUREAU / NIETO	RAMBAULT
Note sur 60 base+variante	90,00	82,40
	1er	2ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... **LEGENDRE LUREAU/NIETO**

pour un montant H.T. de..... 440 000,00 €

VARIANTE 19 320,00 €

TOTAL H.T..... **459 320,00 €**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 9 - MENUISERIES INTERIEURES

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... 187 200,00 €

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
LEGENDRE LUREAU	232 878,68 €		*24,40%*
ARTBOIS	269 372,24 €	*15,67%*	*43,90%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
LEGENDRE LUREAU	232 878,68 €
ARTBOIS	269 372,24 €

Commentaires : la vérification arithmétique des offres n'a révélé aucune erreur de calcul

VARIANTES EXIGEES

VARIANTE EXIGEE N° 4 : finition stratifiée des blocs portes intérieurs

ENTREPRISES	variante 4	TOTAL base + variante
LEGENDRE LUREAU	9 495,00 €	242 373,68 €
ARTBOIS	11 996,43 €	281 368,67 €

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises LEGENDRE LUREAU et ARTBOIS

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.		VARIANTE	TOTAL base + variante
LEGENDRE LUREAU	232 878,68 €	205 546,20 €		9 495,00 €	215 041,20 €
ARTBOIS	269 372,24 €	272 684,16 €		6 367,10 €	279 051,26 €

COMMENTAIRES

LEGENDRE LUREAU

Cette entreprise remet une nouvelle offre après avoir revu ou optimisé certains prix unitaires, elle ajoute les 2 stores manquants, elle propose une variante pour remplacer les habillages muraux en lames de chêne massif par un habillage type TOPAKUSTIC R' essence fine en lames de 128 mm rainurées de façon aléatoire. La maitrise d'œuvre est favorable à cette variante
Elle propose une autre variante pour remplacer le revêtement mural TEXAA par un revêtement de type TEMPO (moins value de 2733,71 HT) ; avis favorable de la maitrise d'œuvre
A noter enfin que l'entreprise consent un remise commerciale de 4 471,02 HT

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ARTBOIS
Cette entreprise ajoute les 2 stores manquants. Elle propose en variante la suppression du vernis sur les habillages muraux en lames de bois, tablettes et encadrements de baies ; cela ramènerait son offre à 235 313,04 HT mais nécessiterait d'ajouter la réalisation de tous les vernis au lot 13 ; la maitrise d'œuvre n'est pas favorable à cette variante

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

LEGENDRE LUREAU

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur, 1 chef de chantier et en moyenne 2 personnes. Ces effectits sont corrects
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise détaille ses délais d'intervention qui s'insèrent dans le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

ARTBOIS

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et plusieurs poseurs. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise détaille ses délais d'intervention qui s'insèrent dans le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	30,00	30,00

Critère : prix des prestations	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 60 pour offre de base	60,00	51,87

	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 60 base+variante	60,00	51,68

NOTE TOTALE	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 100	90,00	81,87
Rang	1er	2ème

	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 100 base+variante	90,00	81,68
	1er	2ème

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 40	30,00	30,00

Critère : prix des prestations	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 60	60,00	45,23

	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 60 base+variante	60,00	46,24

NOTE TOTALE	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 100	90,00	75,23
Rang	1er	2ème

	LEGENDRE LUREAU	ARTBOIS
Note sur 100 base+variante	90,00	76,24
	1er	2ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... LEGENDRE LUREAU

pour un montant H.T. de..... 205 546,20 €
+ VARIANTE..... 9 495,00 €
TOTAL H.T..... 215 041,20 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 10 - OUVRAGES PLAQUES DE PLATRE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... 110 000,00 €

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
MA DECORATION	70 784,79 €		*-35,65%*
G B C	95 074,31 €	*34,31%*	*-13,57%*
S2PS	96 218,71 €	*35,93%*	*-12,53%*
BMP	126 036,80 €	*78,06%*	*14,58%*
MAINVIELLE	129 105,99 €	*82,39%*	*17,37%*
PPG	140 727,26 €	*98,81%*	*27,93%*
SEGONZAC	145 625,50 €	*105,73%*	*32,39%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
MA DECORATION	70 792,33 €
G B C	95 074,31 €
S2PS	96 218,71 €
BMP	126 036,80 €
MAINVIELLE	129 105,99 €
PPG	140 727,26 €
SEGONZAC	145 625,50 €

Commentaires : quelques petites erreurs de calcul dans l'offre de MA DECORATION

VARIANTES EXIGEES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises MA DECORATION, GBC et S2PS et des questions techniques leur ont été posées

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
MA DECORATION	70 784,79 €	92 000,00 €	
G B C	95 074,31 €	93 290,00 €	
S2PS	96 218,71 €	111 479,92 €	

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

COMMENTAIRES

MA DECORATION
L'entreprise a réajusté plusieurs quantités (notamment les cloisons de distribution qu'elle n'avait pas prévu monter jusque sous voliges) ce qui remonte son offre à 100 685,05 HT et elle consent une remise commerciale de 8685,05 HT ramenant son offre à 92 000 HT

G B C
L'entreprise confirme qu'elle avait bien prévu que les cloisons de distribution montaient jusque sous volige mais réajuste ses quantités de soffites, ce qui remonte son offre à 97 508,75. Elle consent une remise commerciale ramenant son offre à 97 190 .
Elle propose une variante en moins value de 3900 HT pour remplacement des cloisons 98/48 en 2x2BA13 sur ossature 48 par des cloisons 98/62 en 2x1BA18HD sur ossature 62 ; la maitrise d'œuvre est favorable à cette variante qui ramène l'offre à 93 290 HT

S2PS
L'entreprise a réajusté plusieurs quantités (notamment les cloisons de distribution qu'elle n'avait pas prévu monter jusque sous voliges) ce qui remonte son offre à 111479,92 HT

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

MA DECORATION

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE
A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 2 chefs d'équipe et 7 ouvriers qualifiés
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d'information
Planning : aucun engagement sur le planning

2ème sous critère **passable**
Prestations prévues : l'entreprise ne fournit pas la liste des principales prestations (elle indique uniquement ses fournisseurs). Certaines fiches techniques sont jointes.
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

G B C

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef de chantier et en moyenne 8 ouvriers. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

S2PS

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 3 compagnons . Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : aucune information
Planning : aucun engagement sur le planning

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

BMP

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 4 plaquistes. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **passable**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
Pas d'indication sur les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

MAINVIELLE

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 4 ouvriers. Ces effectifs sont corrects
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise indique ses délais d'intervention conformes au planning.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

2ème sous critère **passable**
Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques des produits ; conformes au CCTP
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
Peu d'information sur les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

PPG

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux et 4 équipes de compagnons Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques des produits ; conformes au CCTP
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

SEGONZAC

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux et 6 plaquistes. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques des produits ; conformes au CCTP
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	MA DECORATION	G B C	S2PS	BMP	MAINVIELLE	PPG	SEGONZAC
1er sous critère (sur 17 points)	passable 8,5	satisfaisant 12,75	passable 8,5	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	passable 9	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	passable 9,00	passable 9,00	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	21,25	30,00	25,75	25,50	25,50	30,00	30,00

Critère : prix des prestations	MA DECORATION	G B C	S2PS	BMP	MAINVIELLE	PPG	SEGONZAC
Note sur 60	60,00	44,68	44,14	33,70	32,90	30,18	29,17

NOTE TOTALE	MA DECORATION	G B C	S2PS	BMP	MAINVIELLE	PPG	SEGONZAC
Note sur 100	81,25	74,68	69,89	59,20	58,40	60,18	59,17
Rang	1er	2ème	3ème	5ème	7ème	4ème	6ème

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	MA DECORATION	G B C	S2PS			
Note sur 40	21,25	30,00	25,75			

Critère : prix des prestations	MA DECORATION	G B C	S2PS			
Note sur 60	60,00	59,17	49,52			

NOTE TOTALE	MA DECORATION	G B C	S2PS			
Note sur 100	81,25	89,17	75,27			
Rang	2ème	1er	3ème			

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... G B C pour un montant H.T. de..... 93 290,00 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 11 - PLAFONDS SUSPENDUS

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *77 700,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
MA DECORATION	71 202,92 €		*-8,36%*
S2PS	83 508,46 €	*17,28%*	*7,48%*
SMDCM	102 115,78 €	*43,42%*	*31,42%*
PPG	111 890,98 €	*57,14%*	*44,00%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
MA DECORATION	71 206,94 €
S2PS	83 508,46 €
SMDCM	102 115,78 €
PPG	111 890,98 €

Commentaires : quelques petites erreurs de calcul dans l'offre de MA DECORATION

VARIANTES EXIGEES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises MA DECORATION, S2PS et SMDCM et des questions techniques leur ont été posées

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
MA DECORATION	71 206,94 €	69 623,94 €	
S2PS	83 508,46 €	83 508,46 €	
SMDCM	102 115,78 €	102 115,78 €	

COMMENTAIRES

MA DECORATION
L'entreprise a réajusté quelques quantités. Elle confirme avoir prévu tous les matériaux conformes au CCTP

S2PS
L'entreprise maintient son offre initiale

SMDCM
L'entreprise n'a pas répondu à la négociation

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

MA DECORATION

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 2 chefs d'équipe et 7 ouvriers qualifiés
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d'information
Planning : aucun engagement sur le planning

2ème sous critère **passable**

Prestations prévues : l'entreprise ne fournit pas la liste des principales prestations (elle indique uniquement ses fournisseurs). Certaines fiches techniques sont fournies.
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

S2PS

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 3 compagnons . Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : aucune information
Planning : aucun engagement sur le planning

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

SMDCM

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe compagnons . Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques de tous les produits : conformes au CCTP
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

PPG

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux et 4 équipes de compagnons Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques des produits ; conformes au CCTP
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	MA DECORATION	S2PS	SMDCM	PPG
1er sous critère (sur 17 points)	passable 8,5	passable 8,5	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	passable 9	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	**21,25**	**25,75**	**30,00**	**30,00**

Critère : prix des prestations	MA DECORATION	S2PS	SMDCM	PPG
Note sur 60	**60,00**	**51,16**	**41,84**	**38,18**

NOTE TOTALE	MA DECORATION	S2PS	SMDCM	PPG
Note sur 100	**81,25**	**76,91**	**71,84**	**68,18**
Rang	**1er**	**2ème**	**3ème**	**4ème**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	MA DECORATION	S2PS	SMDCM
Note sur 40	21,25	25,75	30,00

Critère : prix des prestations	MA DECORATION	S2PS	SMDCM
Note sur 60	60,00	50,02	40,91

NOTE TOTALE	MA DECORATION	S2PS	SMDCM
Note sur 100	81,25	75,77	70,91
Rang	1er	2ème	3ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... **MA DECORATION** pour un montant H.T. de..... **69 623,94 €**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 12 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES ET DURS

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... 158 000,00 €

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
MINER	172 097,05 €		*8,92%*
EPRM	177 517,00 €	*3,15%*	*12,35%*
S2PS	189 491,09 €	*10,11%*	*19,93%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
MINER	172 097,05 €
EPRM	177 517,00 €
S2PS	189 491,09 €

Commentaires : la vérification arithmétique des offres n'a révélé aucune erreur de calcul

VARIANTES EXIGEES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises MINER, EPRM et S2PS
A cette occasion nous leur avons demandé de remplacer le revêtement de sol souple U4 par de l'U3 dans certains locaux

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	
MINER	172 097,05 €	169 356,88 €	
EPRM	177 517,00 €	171 500,00 €	
S2PS	189 491,09 €	161 818,73 €	

COMMENTAIRES

MINER
L'entreprise consent une remise commerciale.
Elle propose également en variante le remplacement du revêtement de sol Tapiflex Excellence 4 par du Tapiflex Essential4 pour une moins value de 2427,68 HT
la maitrise d'œuvre n'est pas favorable à cette variante tant du point de vue des caractéristiques techniques que des gammes de coloris (ces produits n'étant pas équivalents)

EPRM
L'entreprise consent une remise commerciale.
L'entreprise propose des variantes pour le parquet et les carrelages : la maitrise d'œuvre n'est pas favorable car cela n'est pas équivalent aux produits prescrits au CCTP.

S2PS
L'entreprise réajuste certaines quantités et baisse de façon importante la majeure partie de ses prix unitaire

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

MINER

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 chef d'équipe solier et 2 compagnons, 2 ragréeurs, 1 chef d'équipe carreleur et 2 à 3 carreleurs faienceurs?
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, approvisionnement, réalisation des ouvrages, levée des réserves.
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

EPRM

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 2 à 6 compagnons . Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d' information
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques de tous les produits : conformes au CCTP
Pas d'indication sur les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

S2PS

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 4 compagnons . Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d' information
Planning : aucun engagement sur le planning

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	MINER	EPRM	S2PS	
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	passable 8,5	passable 8,5	
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	
Note sur 40	30,00	25,75	25,75	

Critère : prix des prestations	MINER	EPRM	S2PS	
Note sur 60	60,00	58,17	54,49	

NOTE TOTALE	MINER	EPRM	S2PS	
Note sur 100	90,00	83,92	80,24	
Rang	1er	2ème	3ème	

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	MINER	EPRM	S2PS
Note sur 40	30,00	25,75	25,75

Critère : prix des prestations	MINER	EPRM	S2PS
Note sur 60	57,33	56,61	60,00

NOTE TOTALE	MINER	EPRM	S2PS
Note sur 100	87,33	82,36	85,75
Rang	1er	3ème	2ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise…….. **MINER** pour un montant H.T. de…….. **169 356,88 €**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 13 - PEINTURE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... 103 100,00 €

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
ATELIER DE L'OCEAN	98 570,00 €		*-4,39%*
S2PS	105 088,80 €	*6,61%*	*1,93%*
EPRM	116 388,00 €	*18,08%*	*12,89%*
NOVATIO	144 076,28 €	*46,17%*	*39,74%*
MA DECORATION	153 927,34 €	*56,16%*	*49,30%*

MONTANT DES OFFRES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
ATELIER DE L'OCEAN	98 570,00 €
S2PS	105 088,80 €
EPRM	116 388,00 €
NOVATIO	144 076,28 €
MA DECORATION	153 927,34 €

Commentaires : quelques petites erreurs de calcul dans l'offre de NOVATIO

VARIANTES EXIGEES

VARIANTE EXIGEE N° 4 : suppression peinture porte si variante finition stratifiée des blocs portes intérieurs est retenue

ENTREPRISES	variante 4	TOTAL base + variante
ATELIER DE L'OCEAN	- 5 380,00 €	93 190,00 €
S2PS	- 5 943,00 €	99 145,80 €
EPRM	- 9 110,00 €	106 611,72 €
NOVATIO	- 9 776,28 €	134 300,00 €
MA DECORATION	- 6 196,50 €	147 730,84 €

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises ATELIER DE L'OCEAN, S2PS et EPRM

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.		VARIANTE	TOTAL base + variante
ATELIER DE L'OCEAN	98 570,00 €	92 000,00 €		-5 380,00 €	86 620,00 €
S2PS	105 088,80 €	101 000,00 €		-5 943,00 €	95 057,00 €
EPRM	116 388,00 €	114 060,00 €		-9 110,00 €	104 950,00 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

COMMENTAIRES

ATELIER DE L'OCEAN
L'entreprise confirme ses quantités et confirme avoir prévu tous les matériaux conformes au CCTP
Elle consent une importante remise commerciale
Elle propose une variante en moins value de 9540 HT si remplacement des peintures des plafonds par de l'enduit type gouttelette ; la maitrise d'œuvre n'est pas favorable à cette variante

S2PS
L'entreprise baisse certains prix unitaires

EPRM
L'entreprise consent une remise commerciale
L'entreprise propose une variante en moins value de 23 475 si remplacement de la toile de verre par une peinture ; la maitrise d'œuvre n'est pas favorable à cette variante

ANALYSE DES MEMOIRES TECHNIQUES

ATELIER DE L'OCEAN

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE
A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**
Moyens humains : l'entreprise indique un effectif en pointe de 10 personnes
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d'information
Planning : l'entreprise accepte le planning

2ème sous critère **passable**
Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques des principaux produits : conformes au CCTP
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
Pas d'indication sur les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

S2PS

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE
A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE
1er sous critère **passable**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 5 compagnons . Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : aucune information
Planning : aucun engagement sur le planning

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

EPRM

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et ouvriers qualifiés . Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d'information
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques de tous les produits : conformes au CCTP
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

NOVATIO

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux et 2 ouvriers qualifiés. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie décrite
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning.

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit les fiches techniques des produits ; conformes au CCTP
Liste fournie pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

MA DECORATION

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

A noter que cette entreprise n'a pas respecté le cadre de mémoire technique fourni au DCE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux, 1 chef d'équipe et 4 ouvriers qualifiés
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d'information
Planning : aucun engagement sur le planning

2ème sous critère **passable**

Prestations prévues : l'entreprise ne fournit pas la liste des principales prestations (elle indique uniquement ses fournisseurs). Certaines fiches techniques sont jointes
L'entreprise ne fournit pas de liste pour les matériaux et produits disposant d'une FDES vérifiée
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	ATELIER DE L'OCEAN	S2PS	EPRM	NOVATIO	MA DECORATION
1er sous critère (sur 17 points)	passable 8,5	passable 8,5	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	passable 8,5
2ème sous critère (sur 18 points)	passable 9	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	passable 9
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	21,25	25,75	30,00	30,00	21,25

Critère : prix des prestations	ATELIER DE L'OCEAN	S2PS	EPRM	NOVATIO	MA DECORATION		ATELIER OCEAN	S2PS	EPRM	NOVATIO
Note sur 60	60,00	56,28	50,81	41,05	38,42	Note sur 60 base+variante	60,00	56,40	52,45	41,63

NOTE TOTALE	ATELIER DE L'OCEAN	S2PS	EPRM	NOVATIO	MA DECORATION		ATELIER OCEAN	S2PS	EPRM	NOVATIO
Note sur 100	81,25	82,03	80,81	71,05	59,67	Note sur100 base+variante	81,25	82,15	82,45	71,63
Rang	2ème	1er	3ème	4ème	5ème		1er	3ème	2ème	4ème

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	ATELIER DE L'OCEAN	S2PS	EPRM
Note sur 40	21,25	25,75	30,00

Critère : prix des prestations	ATELIER DE L'OCEAN	S2PS	EPRM
Note sur 60	60,00	54,65	48,40

	ATELIER OCEAN	S2PS	EPRM
Note sur 60 base+variante	60,00	54,67	49,52

NOTE TOTALE	ATELIER DE L'OCEAN	S2PS	EPRM
Note sur 100	81,25	80,40	78,40
Rang	1er	2ème	3ème

	ATELIER OCEAN	S2PS	EPRM
Note sur100 base+variante	81,25	80,42	79,52
	1er	2ème	3ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise..... ATELIER DE L'OCEAN pour un montant H.T. de..... 92 000,00 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 14 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES INITIALES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... 560 000,00 €

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
JAMOT	**395 039,21 €**		*-29,46%*
DESCHAMPS LATHUS	549 769,20 €	*39,17%*	*-1,83%*

MONTANT DES OFFRES INITIALES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
JAMOT	**426 053,59 €**
DESCHAMPS LATHUS	549 769,20 €

Commentaires sur les offres vérifiées

JAMOT — *la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*

DESCHAMPS LATHUS — *la vérification arithmétique de l'offre n'a révélé aucune erreur de calcul*

VARIANTES EXIGEES

ENTREPRISES	Variante exigée N°1	Variante exigée N°2	TOTAL Base + variantes
JAMOT	14 623,55 €	1 415,55 €	442 092,69 €
DESCHAMPS LATHUS	19 951,00 €	2 513,00 €	572 233,20 €

Variante exigée N°1 : Gestion centralisée du bâtiment

Variante exigée N°2 : Installation de rafraichissement local informatique

VARIANTES LIBRES

Néant

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

Rappel de l'estimation H.T..... 560 000,00 €

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	Offre de base négociée H.T.+variante 1	Offre de base négociée H.T.+variante2	Offre de base négociée H.T.+variantes 1 et 2
JAMOT	426 053,59 €	**419 053,59 €**	**433 677,14 €**	**420 469,14 €**	**435 092,69 €**
DESCHAMPS LATHUS	549 769,20 €	549 769,20 €	569 720,20 €	552 282,20 €	572 233,20 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES OFFRES ET OBSERVATIONS

Entreprise JAMOT

QUESTIONS/REPONSES :

L'analyse de l'offre de l'entreprise a suscité une liste de questions nécessaires à la mise au point technique de son offre afin de la rendre en adéquation avec le CCTP. Les réponses produites ont occasionné une rectification de son offre financière

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 responsable projet - 1 conducteur de travaux - 1 Technicien de mise en service et mise au point - 1 chef de chantier - 4 ouvriers.
Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : peu d'information
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning et fournit toutes les justifications adéquates (temps d'intervention, renforcement des équipes,….). Elle joint un planning détaillé.

2ème sous critère **passable**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique sa méthodologie concernant la maintenance mais n'indique pas les procédures d'autocontrôles.

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Entreprise DESCHAMPS LATHUS

QUESTIONS/REPONSES :
L'analyse de l'offre de l'entreprise a suscité une liste de questions qui n'ont pas modifié l'offre financière de celle-ci

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 conducteur de travaux - 1 Assistant chargé d'Affaires - 1 chef de chantier - 1 personne bureau d'études - 1 dessinateur - 2 personnes mise en service - 4 à 6 ouvriers. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (préparation, étude, approvisionnement).
Planning : l'entreprise s'engage sur le planning et fournit toutes les justifications adéquates (travail pendant les vacances scolaires, renforcement des équipes,….). Elle joint le planning signé.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique que le contrôle des ouvrages se fait quotidiennement par le chef d'équipe

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	passable 9	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	25,50	30,00

Critère : prix des prestations	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 60	60,00	46,50

NOTE TOTALE	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 100	85,50	76,50
Rang	1er	2ème

	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 60 base+variantes 1 et 2	60,00	46,35

	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 100 base+variantes 1 et 2	85,50	76,35
	1er	2ème

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	passable 9	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	25,50	30,00

Critère : prix des prestations	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 60	60,00	45,73

NOTE TOTALE	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 100	85,50	75,73
Rang	1er	2ème

	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 60 base+variantes	60,00	46,35

	Entreprise JAMOT	Entreprise DESCHAMPS LATHUS
Note sur 100 base+variantes	85,50	76,35
	1er	2ème

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de base de l'entreprise JAMOT pour un montant H.T. de 419 053,59 €
+ variante 1 14 623,55 €
+ variante 2 1 415,55 €
TOTAL H.T..... 435 092,69 €

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N° 15 - ELECTRICITE

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES INITIALES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... *345 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
JAMOT	**276 834,00 €**		*-19,76%*
FRAPIER	304 233,25 €	*9,90%*	*-11,82%*
LUMELEC	341 621,48 €	*23,40%*	*-0,98%*
SANTERNE	410 358,24 €	*48,23%*	*18,94%*

MONTANT DES OFFRES INITIALES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
JAMOT	315 185,79 €
FRAPIER	**306 504,64 €**
LUMELEC	341 621,48 €
SANTERNE	410 358,24 €

VARIANTES EXIGEES

Variante exigée n°3- BEPOS installation photovoltaïque

ENTREPRISES	Variante exigée n° 3 H.T.	TOTAL Base + variantes
JAMOT	33 577,20 €	348 762,99 €
FRAPIER	**21 405,49 €**	**327 910,13 €**
LUMELEC	19 372,01 €	360 993,49 €
SANTERNE	38 917,09 €	449 275,33 €

VARIANTES LIBRES

L'entreprise FRAPIER propose une variante en moins value de 4 022,56€ HT pour le remplacement des luminaires de marque THORN par des luminaires de marque
Cette variante n'est pas recevable en l'état par manque d'éléments justificatifs (note de calculs ...), de plus la durée de vie source led n'est pas équivalente.

OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Des négociations ont été engagées avec les entreprises JAMOT, FRAPIER et LUMELEC

MONTANT DES OFFRES NEGOCIEES APRES VERIFICATION

Rappel de l'estimation H.T..... *345 000,00 €*

ENTREPRISES	Offre de base initiale H.T.	Offre de base négociée H.T.	Variante exigée n° 3 H.T.	Offre de base négociée + variante H.T.
JAMOT	315 185,79 €	312 185,79 €	33 577,20 €	345 762,99 €
FRAPIER	306 504,64 €	**306 504,64 €**	21 405,49 €	**327 910,13 €**
LUMELEC	341 621,48 €	310 000,00 €	19 372,01 €	329 372,01 €
SANTERNE	Non consulté			

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

ANALYSE DES OFFRES ET OBSERVATIONS

Entreprise JAMOT

QUESTIONS/REPONSES :

L'analyse de l'offre de l'entreprise a suscité une liste de questions nécessaires à la mise au point technique de son offre afin de la rendre en adéquation avec le CCTP. Les réponses produites ont occasionné une rectification de son offre financière

D'autre part, nous avons soumis et communiquer à l'entreprise le RICT du Bureau de Contrôle afin d'intégrer la levée des avis suspendus et/ou défavorables. Ainsi elle a proposé une nouvelle offre.

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 chargé d'affaires - 1 responsable de chantier - 2 techniciens - 2 à 4 intérimaires - 1 technicien de mise en service. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier
Planning : l'entreprise indique son temps d'exécution par tâches et indique être attentif au non dépassement du planning (renfort effectif, contrôle de l'avancement et travail le samedi)

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique ses moyens logistiques liés à la maintenance (service après-vente) et indique de façon succincte les procédures d'autocontrôles pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Entreprise FRAPIER

QUESTIONS/REPONSES :

L'analyse de l'offre de l'entreprise a suscité une liste de questions nécessaires à la mise au point technique de son offre afin de la rendre en adéquation avec le CCTP. Les réponses produites ont occasionné une rectification de son offre financière

D'autre part, nous avons soumis et communiquer à l'entreprise le RICT du Bureau de Contrôle afin d'intégrer la levée des avis suspendus et/ou défavorables. Ainsi elle a proposé une nouvelle offre.

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **passable**

Moyens humains : L'entreprise joint un organigramme ainsi que les CV détaillés des salariés de la société mais n'indique pas les personnes affectées au chantier.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier (installation, étude, ...)
Planning : l'entreprise joint le planning prévisionnel des travaux mais n'indique rien sur les moyens mis en œuvre pour respecter celui-ci ainsi que sur les justifications (renforcement des équipes, amplitude de travail, ...)

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique de façon succincte sa méthodologie sur les procédures d'autocontrôles pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

Entreprise LUMELEC

QUESTIONS/REPONSES :

L'analyse de l'offre de l'entreprise a suscité une liste de questions qui n'ont pas modifié l'offre financière de celle-ci
D'autre part, nous avons soumis et communiquer à l'entreprise le RICT du Bureau de Contrôle afin d'intégrer la levée des avis suspendus et/ou défavorables. Ainsi elle a proposé une nouvelle offre.

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 responsable d'affaires - 1 responsable bureau d'études - 1 responsable chantier - 6 à 8 monteurs. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier
Planning : l'entreprise indique de façon détaillée son temps d''intervention et indique respecter le planning prévisionnel fourni.Elle indique également pouvoir augmenter son effectif et pouvoir sous-traiter en cas de retard ainsi que l'amplitude de travail.

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique sa méthodologie concernant les procédures d'autocontrôles pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité.

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Entreprise SANTERNE

QUESTIONS/REPONSES :
Pas de questions

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **très élevé**
Moyens humains : 1 responsable d'affaires - 1 conducteur de travaux - 1 projeteur - 1 responsable de chantier - 3 monteurs. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : très bien détaillés.
Méthodologie : détaillée avec un schéma de processus de traitement d'une affaire
Planning : l'entreprise joint un planning conforme au planning fourni.Elle indique que l'entreprise n'interrompt son activité à aucun moment de l'année (et particulièrement pendant les vacances scolaires).

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique sa méthodologie concernant les procédures d'autocontrôles pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **très élevé**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont très bien décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES (AVANT NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	JAMOT	FRAPIER	LUMELEC	SANTERNE
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	passable 8,5	satisfaisant 12,75	très élevé 17
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	très élevé 5,00
Note sur 40	30,00	25,75	30,00	35,50

Critère : prix des prestations	JAMOT	FRAPIER	LUMELEC	SANTERNE		JAMOT	FRAPIER	LUMELEC
Note sur 60	58,35	60,00	53,83	44,82	Note sur 60 base+variante	56,41	60,00	54,50

NOTE TOTALE	JAMOT	FRAPIER	LUMELEC	SANTERNE		JAMOT	FRAPIER	LUMELEC
Note sur 100	88,35	85,75	83,83	80,32	Note sur100 base+variante	86,41	85,75	84,50
Rang	1er	2ème	3ème	4ème		1er	2ème	3ème

NOTATION DES OFFRES (APRES NEGOCIATIONS)

Critère : valeur technique	JAMOT	FRAPIER	LUMELEC	
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	passable 8,5	satisfaisant 12,75	
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	
Note sur 40	30,00	25,75	30,00	

Critère : prix des prestations	JAMOT	FRAPIER	LUMELEC			JAMOT	FRAPIER	LUMELEC
Note sur 60	58,91	60,00	59,32		Note sur 60 base+variante	56,90	60,00	59,73

NOTE TOTALE	JAMOT	FRAPIER	LUMELEC			JAMOT	FRAPIER	LUMELEC
Note sur 100	88,91	85,75	89,32		Note sur100 base+variante	86,90	85,75	89,73
Rang	2ème	3ème	1er			2ème	3ème	1er

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de base de l'entreprise **LUMELEC**

pour un montant H.T. de	310 000,00 €
+ variante.....	19 372,01 €
TOTAL H.T.....	**329 372,01 €**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

LOT N°16 - ASCENSEUR

OFFRES INITIALES

CLASSEMENT DES OFFRES INITIALES A L'OUVERTURE DES PLIS

Rappel de l'estimation H.T..... 22 000,00 €

ENTREPRISES	Offre de base H.T.	*écart en % entre les offres*	*écart en % par rapport à l'estimation*
Entreprise			
DP2A	**19 100,00 €**	*0,00%*	*-13,18%*
ORONA	20 550,00 €	*7,59%*	*-6,59%*
OTIS	21 000,00 €	*9,95%*	*-4,55%*

MONTANT DES OFFRES INITIALES APRES VERIFICATION

ENTREPRISES	Offre de base H.T.
DP2A	**19 100,00 €**
ORONA	20 550,00 €
OTIS	21 000,00 €

VARIANTES LIBRES

L'entreprise ORONA propose une variante pour un montant de 19 500€ HT.
Cette variante prévoit entre autre une finition intérieure en PVC (parois, portes, plafond) en lieu et place de l'inox. La Maîtrise d'œuvre émet un avis défavorable

ANALYSE DES OFFRES ET OBSERVATIONS

Entreprise DP2A

QUESTIONS/REPONSES :

L'analyse de l'offre de l'entreprise a suscité une liste de questions qui n'ont pas modifié l'offre financière de celle-ci

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**
Moyens humains : 1 chef de projet - 2 monteurs: 1 chef d'équipe et 1 aide monteur - 1 technicien confirmé. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier
Planning : l'entreprise indique son temps d'exécution par tâches

2ème sous critère **satisfaisant**
Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique un passage d'un bureau de contrôle extérieur, l'APAVE pour contrôle final et délivrance du certificat CE.

3ème sous critère **satisfaisant**
Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

Entreprise ORONA

QUESTIONS/REPONSES :

Pas de questions

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 conducteur de travaux - 1 chef d'équipe - 2 régleurs - 2 monteurs. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : détaillée pour les différentes phases de chantier
Planning : l'entreprise joint le planning prévisionnel des travaux signé et également un planning détaillé par tâches

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique les procédures mises en œuvre pour vérifier les ouvrages réalisés et s'assurer de leur conformité

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Entreprise OTIS

QUESTIONS/REPONSES :

Pas de questions

ANALYSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

1er sous critère **satisfaisant**

Moyens humains : 1 ingénieur commercial - 1 ingénieur d'affaires - 1 conducteur de travaux - 1 assistante commerciale - 12 monteurs. Ces effectifs sont corrects.
Moyens matériels : corrects pour mener à bien le chantier.
Méthodologie : l'entreprise joint un schéma détaillé
Planning : l'entreprise joint le planning prévisionnel des travaux signé et également un planning détaillé par tâches

2ème sous critère **satisfaisant**

Prestations prévues : l'entreprise fournit la liste des principales prestations : conformes au CCTP. Elle joint les fiches techniques
L'entreprise indique sa méthodologie concernant la conception, installation, maintenance, réparation et modernisation d'ascenseur.

3ème sous critère **satisfaisant**

Les principales mesures pour assurer la sécurité de chantier et la gestion des déchets sont décrites par l'entreprise

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

NOTATION DES OFFRES

Critère : valeur technique	DP2A	ORONA	OTIS
1er sous critère (sur 17 points)	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75	satisfaisant 12,75
2ème sous critère (sur 18 points)	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5	satisfaisant 13,5
3ème sous critère (sur 5 points)	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75	satisfaisant 3,75
Note sur 40	**30,00**	**30,00**	**30,00**

Critère : prix des prestations	DP2A	ORONA	OTIS
Note sur 60	**60,00**	**55,77**	**54,57**

NOTE TOTALE	DP2A	ORONA	OTIS
Note sur 100	**90,00**	**85,77**	**84,57**
Rang	**1er**	**2ème**	**3ème**

PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de base de l'entreprise **DP2A** pour un montant H.T. de **19 100,00€**

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE

Envoyé en préfecture le 01/06/2018
Reçu en préfecture le 01/06/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20180530-201874-DE